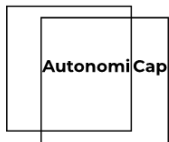


L'Université Saint-Louis - Bruxelles recrute

- 3 chercheur.e.s doctorant.e.s à temps plein (2 ans renouvelable une fois, à partir du 1 octobre 2019, candidatures admises jusqu'au 7 juin 2019)
- un.e chercheur.e post-doctorant.e (3 ans, à partir de mai-septembre 2020, appel à candidatures ouvert vers la fin 2020)





Le projet de recherche : « L'autonomie à l'épreuve du handicap, le handicap à l'épreuve de l'autonomie »

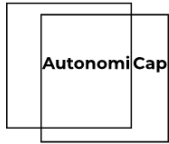
AutonomiCap est un projet de recherche interdisciplinaire qui bénéficie d'un financement ARC (Action de recherche concertée) entre 2019 et 2024. Ce financement vise à la constitution d'un pôle d'excellence en *disabilities studies* au sein de l'université Saint-Louis-Bruxelles (USL-B). La problématique centrale de ce projet de recherche est d'analyser, dans une perspective interdisciplinaire, de quelles manières la montée en puissance des références à l'autonomie transforme les objectifs et les modalités des politiques publiques à l'égard des personnes en situation de handicap.

Dans cette perspective, la Convention des Nations Unies relative aux droits des personnes handicapées de 2008 (CDPH) constitue une voie d'entrée originale. Elle cristallise en effet une série d'évolutions dans la manière de considérer le handicap, en mettant notamment l'accent sur l'importance d'une approche inclusive et sur la promotion de l'autonomie des personnes en situation de handicap. *Dans quelle mesure ces évolutions ont-elles été traduites par les législateurs belges compétents? Comment sont-elles mises en pratique, dans les politiques publiques belges et dans l'action des professionnels en charge de ce secteur? Quelles sont les impacts et les effets de ces pratiques d'intervention pour les personnes concernées et l'exercice de leurs droits? De manière plus prospective, en quoi ces reconfigurations nous invitent-elles à repenser les concepts d'autonomie et de handicap? Et quelles pourraient en être les implications pour les politiques publiques?*

Le projet est par ailleurs configuré par l'identification de deux scènes nationales belges, qui, avec la CDPH, constituent les pièces maîtresses de la recherche : d'une part, **l'internement des délinquants atteints d'un trouble mental**, qui échappent au système pénal en raison de leur irresponsabilité ; d'autre part, **l'institution fédérale (« Vierge Noire ») qui octroie des allocations sociales aux personnes en situation de handicap**. Le choix de ces scènes a notamment été motivé par le fait qu'elles exacerbent chacune, pour des raisons différentes, les tensions relatives à l'autonomie et au handicap, ainsi qu'à la CDPH et à ses différentes lectures. D'où l'intérêt de les aborder dans une perspective comparative par le biais d'une approche interdisciplinaire centrée autour des notions de handicap et d'autonomie.

Ce projet est porté par une équipe interdisciplinaire de l'Université Saint-Louis Bruxelles, dont plusieurs membres ont déjà eu l'occasion de tester la fécondité de leurs collaborations : Nicolas Marquis (sociologue), Isabelle Hachez (juriste), Yves Cartuyvels (juriste et criminologue), Yannick Vanderborght (politologue), Valérie Aucouturier (philosophe), Abraham Franssen (sociologue).

Une attention toute particulière sera portée à l'ambiance de travail et à la dynamique collective de la recherche qui, si elle requiert une expertise de pointe dans chacune des disciplines mobilisées, a vocation à dépasser chacune de ces expertises spécialisées dans une perspective interdisciplinaire.



Engagement d'une équipe de chercheur.e.s

Dans le cadre de ce projet, 3 chercheurs doctorants (4 ans) et 1 chercheur post-doc (3 ans) seront engagés pour constituer, en étroite collaboration avec les promoteurs, l'équipe de recherche (modalités en p.11).

1. Un doctorat en droit portant sur les traductions législatives de la CDPH en droit belge, en particulier sur les scènes de la « Vierge noire » et de l'internement

Entrée en fonction le 1 octobre 2019.

Le/la candidat.e. retenu.e. se verra offrir une bourse d'une durée de 4 ans à temps plein (2 ans renouvelables), à partir du 1^{er} octobre 2019. Il/elle sera amené.e. à réaliser une thèse de doctorat en sciences juridiques sous la direction de Isabelle Hachez et de Yves Cartuyvels.

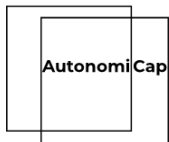
1.1. Objet de la recherche

Il s'agira, pour le chercheur juriste, de décrire, expliquer et évaluer le cadre normatif balisant le jeu du handicap et de l'autonomie, à l'heure où les politiques publiques belges se réclament de plus en plus de la CDPH, sans pour autant correctement maîtriser ses implications. Un double matériau sera travaillé à cette fin. Le *matériau international* est essentiellement constitué de la CDPH, étant entendu que l'intérêt de cette Convention procède également du fait que les droits et principes directeurs qu'elle consacre ne font pas nécessairement l'objet d'une compréhension univoque par tous les organes de contrôle internationaux. Ainsi, sur la scène de l'internement, ce matériau gagnera à être recoupé avec celui de la Convention européenne des droits de l'homme, autre source majeure mobilisée dans ce champ. *Au niveau national*, le matériau est principalement constitué des dispositifs normatifs qui configurent les deux scènes retenues (Vierge noire et internement) mais aussi, quoique dans une moindre mesure, de l'environnement juridique qui les entoure, étant donné qu'en Belgique, les compétences en matière de handicap sont éclatées entre différentes collectivités politiques fédérales et fédérées. Une fois ces différents matériaux identifiés et analysés, les dispositifs législatifs nationaux devront être confrontés au droit international des droits fondamentaux reconnus aux personnes handicapées, en ce compris celles atteintes d'un trouble mental.

1.2. Responsabilités:

Dans le cadre de la réalisation de sa thèse doctorale, le/la candidat.e. sera amené.e. à :

- s'approprier la littérature scientifique (francophone, néerlandophone et anglophone), les sources législatives, les normes de *soft law* et les décisions jurisprudentielles belges, européennes et internationales relatives au champ du handicap et configurant, en particulier, les deux scènes privilégiées ;
- faire preuve de rigueur, de précision et de créativité dans l'analyse des ressources juridiques ;
- témoigner d'une ouverture interdisciplinaire à un double niveau : (1) à l'échelle juridique, puisqu'il s'agira de croiser des branches du droit qui sont généralement investies de manière séparée : le droit de la sécurité sociale pour la scène Vierge noire, le droit pénal pour la scène



internement, le droit constitutionnel, vu l'éclatement des compétences en matière de handicap, et le droit des droits fondamentaux surplombant les deux scènes ; (2) à l'égard des autres disciplines mobilisées dans le cadre de la recherche (la sociologie et la philosophie notamment), la compréhension du champ des possibles ouvert par les textes juridiques supposant, *en amont*, une compréhension fine des notions d'autonomie et de handicap que le droit a importées d'autres disciplines ;

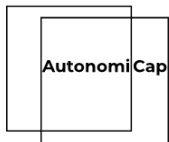
- travailler avec une équipe de chercheur.e.s seniors et juniors ;
- participer activement aux réunions d'équipes, séminaires et journées d'études qui seront organisés dans le cadre de la recherche ;
- disséminer les résultats du projet par des articles, communications, conférences, etc., participer à l'organisation d'événements scientifiques et contribuer à alimenter le site web qui sera créé dans le cadre de la recherche.

1.3. Profil recherché :

De manière générale, les candidat.e.s pour ce poste feront preuve d'un intérêt manifeste pour la recherche et la thématique retenue, laquelle s'inscrit principalement dans le droit des droits fondamentaux et requiert, dans ce prolongement, une appétence pour le droit public (tant pour l'aspect « droits fondamentaux » et la dimension « répartition des compétences », que compte tenu des deux scènes privilégiées qui touchent respectivement au droit de la sécurité sociale et au droit pénal). Tout en témoignant d'une excellente maîtrise des sources et principes juridiques, les candidat.e.s manifesteront également une ouverture interdisciplinaire et le souhait d'insérer leur travail doctoral dans une dynamique collective, aussi attentive à la qualité scientifique du projet qu'à sa dimension humaine.

Concrètement, les candidat.e.s devront :

- être titulaire d'un master 120 droit, obtenu avec grade, sans pouvoir posséder le titre de docteur (Ph.D.) ;
- témoigner d'une ouverture interdisciplinaire ;
- avoir une excellente maîtrise orale et écrite du français, ainsi qu'une connaissance du néerlandais et de l'anglais permettant à tout le moins une lecture minutieuse des sources juridiques (une maîtrise orale de l'anglais est un atout) ;
- posséder d'excellentes compétences rédactionnelles ;
- faire preuve d'aptitudes à travailler en équipe.



2. Un doctorat en sciences politiques et sociales portant sur la scène de la « Vierge Noire »

Entrée en fonction le 1 octobre 2019.

Le/la candidat.e. retenu.e. se verra offrir une bourse à temps plein d'une durée de 2 ans renouvelable une fois, à partir du 1er octobre 2019. Il/elle sera amené.e à réaliser une thèse de doctorat dans le domaine des sciences politiques et sociales au croisement de l'analyse des politiques publiques, de la sociologie des professions, et de la sociologie du handicap. Les promoteurs de ce projet de thèse seront Abraham Franssen et Nicolas Marquis.

2.1. Objet de la recherche

L'objet de cette recherche doctorale est d'analyser **comment s'effectue le travail d'évaluation de l'autonomie et du handicap** au sein de l'administration fédérale (« La Vierge Noire ») en charge de la reconnaissance des personnes handicapées et de l'octroi d'allocations d'insertion. Comment les droits de la personne handicapée sont-ils reconnus et mis en œuvre ? Quels en sont les procédures, les processus, les instruments et les pratiques ? Comment les intervenants gèrent-ils des situations concrètes et font-ils face aux dilemmes éthiques et pratiques de l'action ? Quelles en sont les conséquences objectives et subjectives pour les personnes concernées ?

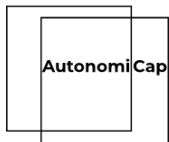
Il s'agira à la fois:

- de reconstituer la structure des parcours des usagers, à partir d'une analyse des sources secondaires et d'entretiens semi-directifs ;
- d'observer les procédures et processus de commensuration de l'autonomie et du handicap, effectuées par les professionnels dans leurs interactions avec les usagers ;
- de déplier le travail de catégorisation effectué par les professionnels, en menant, avec les promoteurs de la recherche, des analyses en groupe ;
- d'analyser, à partir de la réalisation d'entretiens, les impacts de ces mises en œuvre sur la trajectoire, l'expérience et la subjectivité des personnes en situation de handicap.

2.2. Responsabilités

Dans le cadre de la réalisation de sa thèse doctorale, le/la candidat.e. sera amené.e. à :

- travailler avec une équipe de chercheur.e.s seniors et juniors ;
- s'appropriier la littérature scientifique et la documentation relative au champ du handicap ;
- réaliser et analyser des entretiens semi-directifs auprès des différents professionnels concernés et d'un échantillon qualitatif de personnes en situation de handicap ;
- réaliser des observations ethnographiques au sein de la Direction Générale « Personnes handicapées » et des Centres régionaux d'Expertise Médicale, durant lesquels seront étudiées les séquences d'examen et d'évaluation des demandes d'octroi des allocations d'intégration ;
- participer à l'organisation d'analyses en groupe avec différents acteurs ;
- participer activement aux réunions d'équipes, séminaires et journées d'études qui seront organisés dans le cadre de la recherche ;
- mener l'analyse qualitative croisée des matériaux (entretiens, matériaux documentaires ...) ;



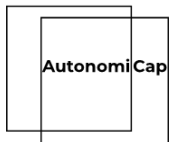
- disséminer les résultats du projet par des articles, communications, conférences, etc., et participer à l'organisation d'événements scientifiques.

2.3. Profil recherché

De façon générale, les candidat.e.s pour ce poste feront preuve d'une maîtrise des processus de la recherche en sciences humaines et sociales sur les plans théorique et empirique, d'un intérêt pour la thématique, de capacités d'initiative. Les candidat.e.s disposeront également de qualités humaines leur permettant d'aborder avec les précautions et le tact nécessaires les interactions avec les différents acteurs de cette recherche.

Les candidat.e.s devront également :

- être titulaire d'un master 120 en sciences politiques et/ou sociales ou assimilé (sociologie, anthropologie, sciences politiques, criminologie, etc.), obtenu avec grade, ils ne peuvent néanmoins pas posséder le titre de docteur (Ph.D.) ;
- avoir une excellente maîtrise orale et écrite du français; la connaissance du néerlandais et de l'anglais est un atout ;
- démontrer un bon bagage méthodologique qualitatif (entretiens semi-directifs, observations ethnographiques, analyse en groupe);
- avoir d'excellentes compétences rédactionnelles ;
- faire preuve d'aptitudes à travailler en équipe.



3. Un doctorat en sciences politiques et sociales portant sur la scène de l'internement

Entrée en fonction le 1 octobre 2019.

Le/la candidat.e. retenu.e. se verra offrir une bourse à temps plein d'une durée de 2 ans renouvelable une fois, à partir du 1er octobre 2019. Il/elle sera amené.e à réaliser une thèse de doctorat dans le domaine des sciences politiques et sociales ou en criminologie au croisement de l'analyse des institutions et de la sociologie de la déviance. Les promoteurs de ce projet de thèse seront Yves Cartuyvels et Nicolas Marquis.

3.1. Objet de la recherche

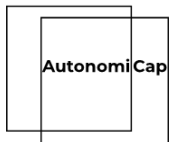
Un premier volet de la recherche sera consacré à *ouvrir les « boîtes noires » de l'évaluation de l'autonomie et du handicap* et de leur impact aux divers stades de la trajectoire de l'internement. Il s'agira, à l'aide d'une entrée par les professionnels (juges, experts, personnel de soin, ...) et par les instruments (dossiers, rapports d'expertise, grilles d'évaluation, formulaires de suivi, ...) a) de reconstituer la trajectoire des parcours des internés, b) d'étudier les processus d'évaluation de l'autonomie et du handicap/trouble mental aux divers stades de celle-ci et c) de comprendre le travail de catégorisation effectué par les professionnels, soit les principes de justification et les représentations mobilisées dans leur travail d'évaluation et de décision. Un deuxième volet sera consacré à *l'étude du point de vue des internés*. La question sera ici de comprendre comment les internés vivent les processus de catégorisation dont ils font l'objet, entre assujettissement et subjectivation, stigmatisation et reconnaissance. De manière plus précise, il s'agira de comprendre comment l'interné ressent un diagnostic soulignant l'absence d'autonomie et le handicap ou trouble mental qui lui est reconnu, comment il vit son « trajet de soins », quelles interactions il cherche à développer avec les agents du système et à quelles fins. On cherchera, au-delà de la seule question de l'étiquetage, à appréhender l'expérience et les modes de gestion identitaires par lesquels les personnes concernées se constituent comme sujet ou acteur au cours de leur trajectoire.

Sur le plan méthodologique, la recherche utilisera plusieurs méthodes de recherche qualitatives, selon une combinaison spécifique pour chacun des deux volets de recherche : analyse en groupe d'acteurs et de chercheurs (avec les promoteurs), interviews semi-directives, étude longitudinale de dossiers, récits de vie).

3.2. Responsabilités

Dans le cadre de la réalisation de sa thèse doctorale, le/la candidat.e. sera amené.e. à :

- travailler avec une équipe de chercheur.e.s seniors et juniors ;
- s'approprier la littérature scientifique et la documentation relative au champ de l'internement ;
- réaliser et analyser des entretiens semi-directifs auprès des différents professionnels concernés et d'un échantillon qualitatif de personnes en situation de handicap ;
- effectuer une analyse longitudinale de dossiers de personnes internées ;



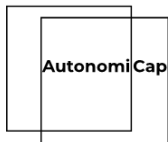
- réaliser des observations ethnographiques d'audiences au sein des Chambres de protection sociale du Tribunal de l'application des peines ;
- participer à l'organisation d'analyses en groupe avec différents acteurs ;
- participer activement aux réunions d'équipes, séminaires et journées d'études qui seront organisés dans le cadre de la recherche ;
- mener l'analyse qualitative croisée des matériaux (entretiens, matériaux documentaires ...) ;
- disséminer les résultats du projet par des articles, communications, conférences, etc., et participer à l'organisation d'événements scientifiques.

3.3. Profil recherché

De façon générale, les candidat.e.s pour ce poste feront preuve d'une maîtrise des processus de la recherche en sciences humaines et sociales sur les plans théorique et empirique, d'un intérêt pour la thématique, de capacités d'initiative. Les candidat.e.s disposeront également de qualités humaines leur permettant d'aborder avec les précautions et le tact nécessaires les interactions avec les différents acteurs de cette recherche.

Les candidat.e.s devront également :

- être titulaire d'un master 120 en sciences politiques et/ou sociales ou assimilé (sociologie, anthropologie, sciences politiques, criminologie, etc.), obtenu avec grade, ils ne peuvent néanmoins pas posséder le titre de docteur (Ph.D.) ;
- avoir une excellente maîtrise orale et écrite du français; la connaissance du néerlandais et de l'anglais est un atout ;
- démontrer un bon bagage méthodologique qualitatif (entretiens semi-directifs, observations ethnographiques, analyse en groupe);
- avoir d'excellentes compétences rédactionnelles ;
- faire preuve d'aptitudes à travailler en équipe.



4. Un post-doctorat de 3 ans

Entrée en fonction entre le 1^{er} mai et le 1^{er} septembre 2021.

Le présent descriptif est susceptible d'être modifié et complété à l'aune des directions qui seront prises lors de la première année de mise en œuvre du projet.

Le/la candidat.e. retenu.e. se verra offrir un contrat à temps plein d'une durée de 3 ans. L'encadrement de ce post-doc sera prioritairement assuré par Valérie Aucouturier et Yannick Vanderborght.

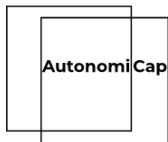
4.1. Objet de la recherche

Le chercheur post-doctoral entamera son travail au milieu de la deuxième année du projet, et fondera en partie sa recherche sur les résultats engrangés dans le cadre des trois recherches doctorales susdécrites. Le chercheur post-doctoral sera conduit à rencontrer trois ensembles de questions, soulevées par les deux scènes analysées dans le projet (« Vierge noire » et « internement »), et liées à l'autonomie comme concept central de la philosophie de l'action et de la philosophie morale et politique : a) quelles sont les conditions de l'autonomie ? A quel moment et dans quelle mesure une certaine action s'avère-t-elle ou est-elle considérée hors de portée des agents ? ; b) dans quelle mesure considère-t-on qu'il est possible, pertinent ou important de remédier à ces limites de l'agir ? ; c) enfin, dans quelle mesure les politiques concrètes, actuelles ou potentielles, à destination de ces personnes contribuent-elles à accroître ou réduire leur autonomie ? Au travers de ces trois ensembles de questions, l'enjeu de la recherche postdoctorale sera, d'une part, d'établir une cartographie des usages des catégories d'autonomie et de handicap (et de leur mesure) dans les contextes juridiques et pratiques, et, d'autre part, de produire, sur la base de cette cartographie, un travail de synthèse visant à repenser les rapports réciproques entre ces catégories et à proposer ensuite, des perspectives d'action publique qui s'inscrivent dans le sillage des réflexions en philosophie morale et politique sur les concepts de « responsabilité », de « care », de « vie bonne », de « sujet-agent », etc. Il s'agira notamment dans ce cadre de développer une réflexion prospective au départ des controverses sur l'idée d'un revenu de base inconditionnel.

4.2. Responsabilités

Dans le cadre de son contrat postdoctoral, la chercheuse ou le chercheur sera également amené.e à :

- travailler avec une équipe de chercheur.e.s seniors et juniors ;
- s'approprier la littérature scientifique et la documentation relative aux champs de l'autonomie et du handicap ;
- faire preuve de rigueur et de précision dans l'établissement de la cartographie conceptuelle des usages des catégories d'autonomie et de handicap, mais aussi d'esprit critique et de créativité en vue de repenser les rapports réciproques entre ces catégories au profit d'éventuelles nouvelles politiques publiques ;
- témoigner d'une ouverture interdisciplinaire, la chercheuse ou le chercheur postdoctorant.e étant amené à traduire dans la catégorisation qui lui incombe des données produites au départ



d'autres disciplines que la sienne, et à procéder à une montée en généralité à la croisée des différentes disciplines mobilisées dans le cadre de ce projet collectif ;

- travailler avec une équipe de chercheur.e.s seniors et juniors ;
- participer activement aux réunions d'équipes, séminaires et journées d'études qui seront organisés dans le cadre de la recherche ;
- participer à l'organisation d'événements scientifiques ;
- disséminer les résultats du projet par des articles, communications, conférences, etc., et notamment la direction d'un ouvrage collectif de synthèse des résultats du projet.

4.3. Profil recherché

De manière générale, les candidat.e.s pour ce poste feront preuve d'un intérêt particulier pour la recherche et la thématique du projet « AutonomiCap ». Les candidat.e.s manifesteront également une ouverture interdisciplinaire et le souhait d'insérer leurs recherches dans une dynamique collective, aussi attentive à la qualité scientifique du projet qu'à sa dimension humaine.

De plus amples précisions quant au profil recherché seront apportées au terme de la première année de mise en œuvre du projet, au moment où le recrutement du chercheur post-doctoral sera officiellement ouvert.

Comment postuler pour un de ces postes ?

Les candidatures sont à adresser par courrier postal au Recteur de l'université Saint-Louis – Bruxelles, Pierre Jadoul (Boulevard du Jardin Botanique, 43 à 1000 Bruxelles)), ainsi que par courrier électronique, à Nicolas Marquis (nicolas.marquis@usaintlouis.be).

Pour les 3 postes de doctorant.e.s :

- Les candidatures sont à transmettre pour le **7 juin 2019**.
- Les candidat.e.s présélectionné.e.s seront auditionnés courant juin 2019.

Elles comprendront, en un seul envoi, :

- un curriculum vitae ;
- un ou deux exemple(s) de production scientifique (chapitre de mémoire, article, rapport de recherche, chapitre d'ouvrage ...) ;
- une lettre de motivation détaillant comment le/la candidat.e rencontre les exigences du poste, de maximum 2 pages ;
- le nom et les coordonnées de deux personnes de référence susceptibles d'être contactées par nos soins.

Pour le poste de post-doctorant.e :

- Les manifestations d'intérêt et demandes de renseignements complémentaires sont les bienvenues dès à présent.
- De plus amples informations seront apportées quant au profil d'ici à la fin de l'année 2020.

Des renseignements complémentaires ainsi que le projet complet de la recherche peuvent être obtenus auprès d'un.e des promoteurs/rices.